



*Département
Opinion et
Stratégies
d'Entreprise*

pour



La protection sociale des 60-70 ans

Juin 2010



Note Méthodologique

Etude réalisée pour :

Mutuelle Nationale Territoriale

Echantillon :

Echantillon de **604** personnes âgées de 60 à 70 ans, ayant pris leur retraite. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas selon l'ancienne profession, après stratification par sexe et par région.

Mode de recueil :

Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré on line (*Computer Assisted Web Interview*).

Dates de terrain :

Du 9 au 14 juin 2010



Synthèse IFOP/MNT

Le passage à la retraite constitue à n'en pas douter un moment de forte évolution de la couverture complémentaire des retraités. Ainsi **¼ des retraités – 24 % - décident de changer de complémentaire au moment du passage à la retraite.** Ce changement est plus subi que choisi. C'est en effet principalement le prix qui explique ces changements, dans 31 % des cas, 16% changeant à cause des garanties, 53 % autant pour l'un que pour l'autre.

Pour ceux qui ont conservé leur complémentaire, **57 % doivent également faire face à des augmentations de leur cotisation.** Cette augmentation se monte en moyenne à 24%.

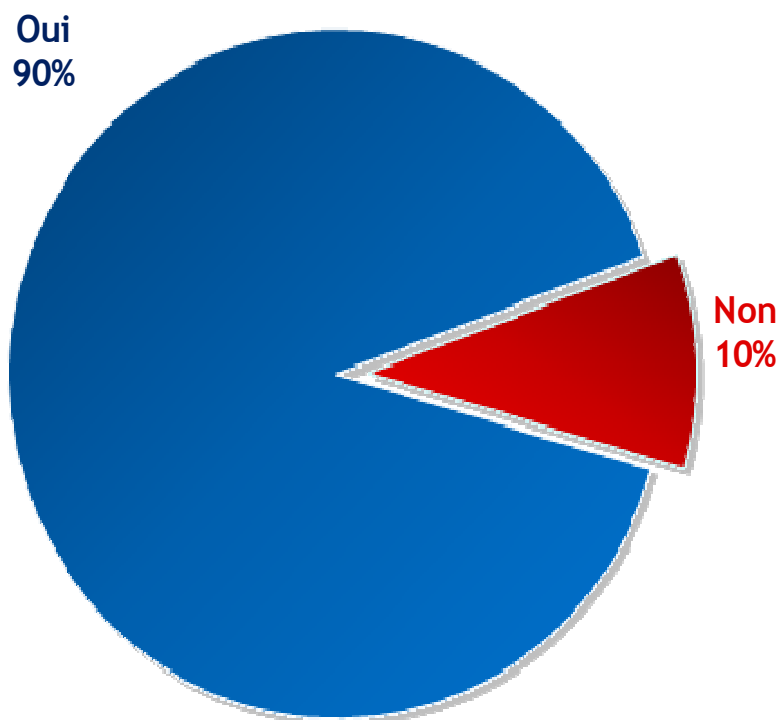
En revanche, les garanties incluses dans le contrat sont peu affectées par le passage à la retraite. Elles demeurent en général au même niveau qu'avant le passage à la retraite. Pour 78 % des personnes ayant gardées leur complémentaire, elles ne subissent aucun changement, 11 % relevant une augmentation, et autant une diminution.

Par ailleurs, le passage à la retraite constitue aussi souvent l'occasion de se doter d'une couverture complémentaire pour ceux qui n'en disposent pas encore. Avant leur retraite, les 9/10 des retraités avaient adhéré à une complémentaire santé, un chiffre sensiblement équivalent au reste de la population. Mais **près de la moitié (46%) des retraités non couverts vont se doter d'une complémentaire à leur passage à la retraite.**

Enfin, les personnes interrogées adhèrent quasi-unaniment (92%) à la mise en place d'une couverture complémentaire minimum commune au même tarif pour tous les retraités.

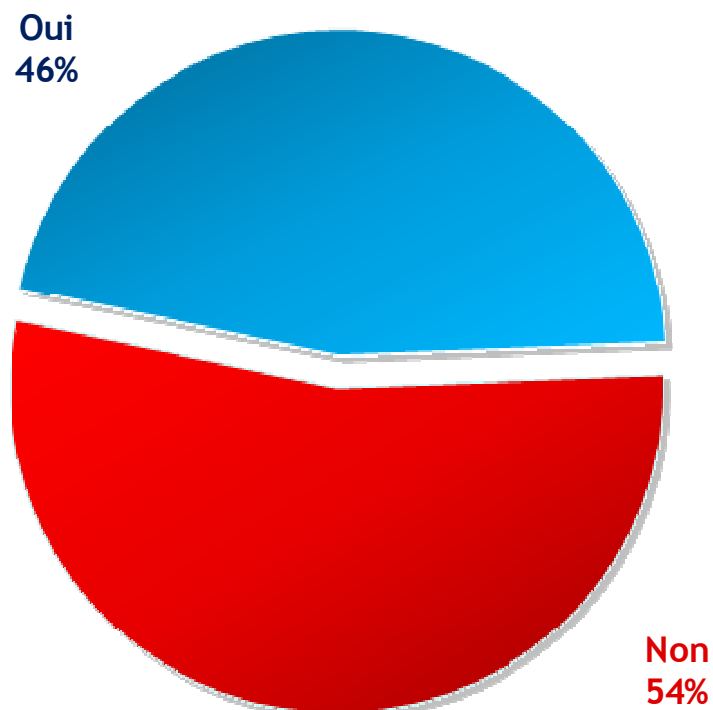
Des retraités qui avaient quasi-unanimentement adhéré à une complémentaire santé avant la retraite

Question : Avant votre passage à la retraite, aviez-vous une complémentaire santé ?



Près de la moitié des retraités se dotent d'une complémentaire santé lors du passage à la retraite

Question : *(Si n'avait pas de complémentaire santé) Lors de votre passage à la retraite, avez-vous souscrit à une complémentaire santé ?*

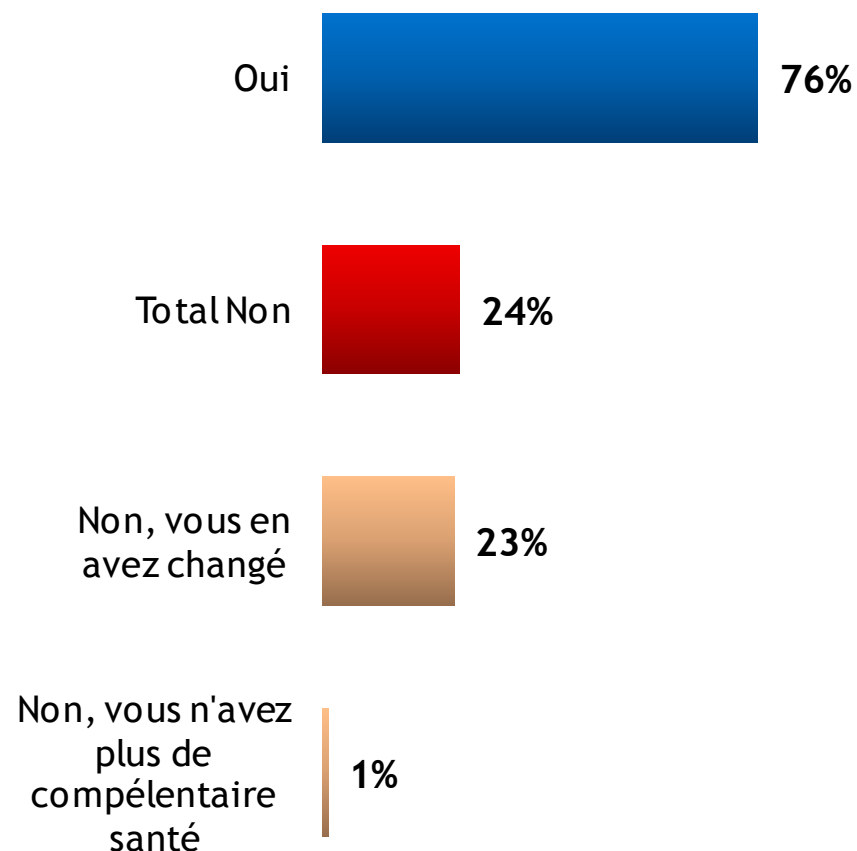


Base : question posée uniquement aux personnes qui n'avaient pas de complémentaire santé avant leur retraite, soit 10% de l'échantillon.



Près d'un quart des retraités concernés a changé de complémentaire santé lors du passage à la retraite, tant du fait du prix que des garanties

Question : Lors de votre passage à la retraite, avez-vous conservé votre complémentaire santé ?



Base : question posée uniquement aux personnes qui avaient une complémentaire santé avant leur retraite, soit **90 %** de l'échantillon.



Près d'un quart des retraités concernés a changé de complémentaire santé lors du passage à la retraite, tant du fait du prix que des garanties

*Question : (Si a changé ou résilié sa complémentaire santé)
Avez-vous changé ou renoncé à votre complémentaire santé
principalement... ?*

A cause du prix



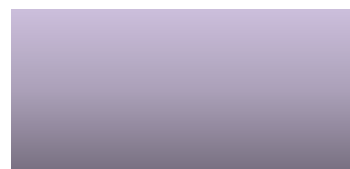
31%

A cause des
garanties



16%

Autant l'un que
l'autre



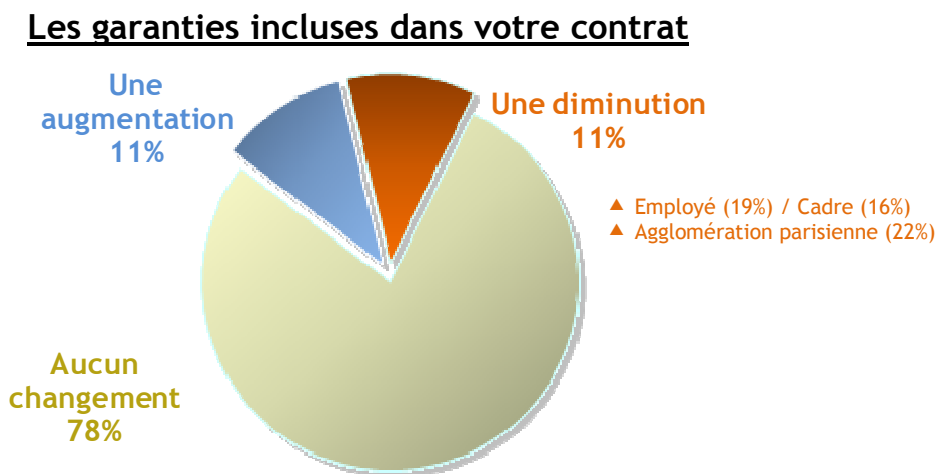
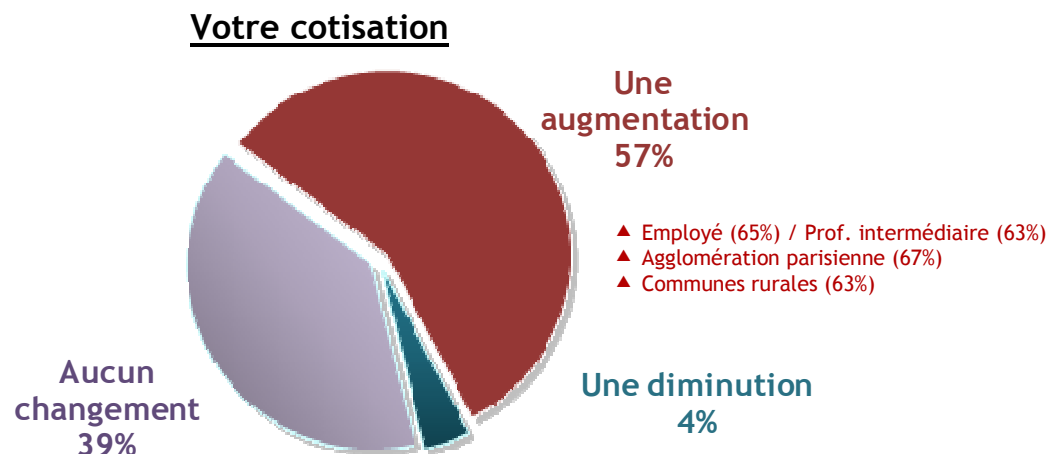
53%

Base : question posée uniquement aux personnes qui avaient une complémentaire santé avant leur retraite et en ont changé ou l'ont résiliée, soit 22% de l'échantillon.



Une augmentation des prix majoritaire mais des prestations le plus souvent conservées au même niveau qu'avant le passage

Question : (Si a conservé sa complémentaire santé) Lors de votre passage à la retraite, avez-vous constaté une augmentation, une diminution ou aucun changement concernant... ?

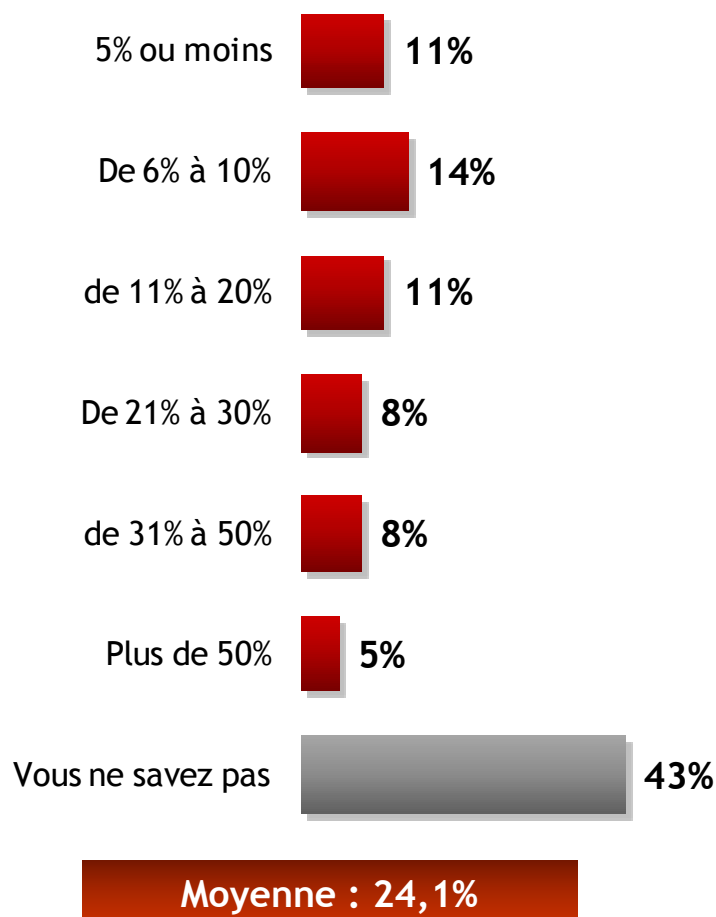


Base : question posée uniquement aux personnes qui ont conservé leur complémentaire santé lors du passage à la retraite, soit **68%** de l'échantillon.



Une augmentation moyenne du prix de 25 %, mais plus de 40 % des retraités ne connaissent pas le montant exact de l'augmentation

Question : (Si a constaté une hausse des prix de sa complémentaire santé) De quel pourcentage approximativement les prix de votre complémentaire santé ont-ils augmenté ?



Base : question posée uniquement aux personnes qui ont constaté une hausse des prix de leur complémentaire santé lors du passage à la retraite, soit **39 %** de l'échantillon.



Une adhésion quasi-unanime à la mise en place d'une couverture complémentaire minimum commune au même tarif pour tous les retraités

Question : Vous personnellement, seriez-vous favorable à ce que tous les retraités bénéficient d'une couverture complémentaire minimum commune au même tarif ?

